

REMISE DU MÉRITE COOPÉRATIF À ROBERT LAPLANTE

Le jeudi 12 avril 2007

Merci monsieur Roy, distingués invités, coopérateurs, coopératrices, bonjour. Voici le moment attendu de la présentation du gagnant du mérite coopératif 2007 de la FQCF.

Au nom de la Fédération, j'ai aujourd'hui l'honneur de remettre le mérite coopératif à l'un des rares intellectuels québécois à s'être vraiment intéressé à l'histoire et au sort des coopératives forestières. Cette année, nous honorons celui qui nous a rappelé, avec toute la conviction qu'on lui connaît, que les pionniers du mouvement coopératif forestier québécois ne voulaient pas d'un petit pain, mais qu'ils voulaient plutôt la boulangerie. Vous l'avez reconnu; il s'agit de Robert Laplante.

Robert Laplante est sociologue et docteur en sciences sociales. Il est, depuis 2001, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine. Auparavant, il a passé quelques années dans des cabinets ministériels, aux Relations avec les citoyens et de l'Immigration, à la Métropole et à la Sécurité publique. Il a, avant cela, occupé plusieurs fonctions à l'emploi de la Ville de Montréal, notamment à la planification stratégique. Il a joué un rôle stratégique pour l'organisation et le suivi du Sommet sur l'emploi et l'économie de 1996 ayant même rédigé le rapport «Osons la solidarité». Puisque le Sommet a permis la mise en œuvre de projets forestiers, cette responsabilité l'avait amené à côtoyer des représentants du réseau.

Il a publié de nombreux travaux scientifiques, en particulier dans le domaine des études coopératives. Il a fait aussi des recherches en milieu algonquin. Il s'intéresse depuis longtemps à l'économie politique de l'exploitation forestière et aux questions relatives au développement régional.

À la lecture du curriculum vitae de Robert, on constate que l'Abitibi-Témiscamingue exerce un attrait particulier pour lui. Cette attirance a probablement pris racines lorsqu'il a documenté sa thèse de doctorat. On dit aussi que son affection pour la forêt s'explique par le plaisir qu'il éprouve dans la nature notamment pour la chasse et la pêche. Rassurons cependant nos collègues chasseurs de cette région, il semble bien que Robert soit beaucoup plus redoutable avec un crayon ou un micro qu'avec un fusil.

Son ouvrage sur l'expérience Coopérative de Guyenne constitue à elle seule une excellente raison de lui remettre le mérite coopératif de notre Fédération. Ce document, inspiré des travaux liés à sa thèse de doctorat, constitue une référence incontournable pour quiconque s'intéresse aujourd'hui aux coopératives forestières. Sa thèse de doctorat a d'ailleurs mérité la mention «Très honorable avec les félicitations du jury» de même que le Prix François-Albert Angers en 1993.

Un sociologue qui fait du terrain, ça fait quoi? Ce n'est pas comme un forestier qui se rend en forêt pour salir des bottes. Non, le sociologue qui fait du terrain doit surtout

rencontrer des gens et fouiller dans de vieux documents poussiéreux. Avec toute la rigueur qu'on lui connaît, pour rédiger son livre sur l'expérience de Guyenne, Robert Laplante n'a rien négligé. Il a interrogé la presque totalité des personnes encore vivantes ayant connu l'époque de l'expérience de Guyenne et consulté plus de 200 documents.

Les travaux de Robert nous permettent aujourd'hui de beaucoup mieux comprendre les origines du mouvement coopératif forestier québécois. Ces travaux mettent en lumière l'importance de la contribution de ces pionniers qui, à partir d'une totale pauvreté, ont commencé à tracer la voie d'une foresterie mieux structurée et avec une organisation du travail plus efficace. Il nous rappelle aussi l'importance de l'investissement de ces pionniers dans l'étude de la formule coopérative.

Connaissant son expertise et la fougue qui l'anime quand il en parle, la Fédération a plus d'une fois utilisé ses compétences pour stimuler les participants de nos congrès, notamment pendant celui de 2003 qui était un congrès d'orientation. Encore l'année dernière, nous avons invité Robert à titre de conférencier devant nos invités d'honneur de la communauté forestière afin d'entendre son point de vue sur notre thématique de congrès qui portait sur la recherche d'un nouveau pacte forestier.

Ses analyses de la situation forestière et ses qualités d'orateur sont d'ailleurs recherchées dans un cercle plus large que celui des coopératives forestières. Sur d'autres tribunes, face à des publics qui s'interrogent quant à l'avenir du secteur ou du sort des communautés dépendantes des ressources du milieu forestier, il ne manque pas de rappeler la pertinence de la coopération comme outil de développement et de partage des retombées.

Pour Robert Laplante, la situation actuelle du secteur forestier constitue une occasion exceptionnelle de revoir les liens entre l'exploitation de la forêt, le développement local et l'accroissement de la prospérité générale. Lorsqu'il soutient que jamais le Québec n'a été au bout des possibilités qu'offre la formule coopérative dans le domaine forestier, même les coopérateurs forestiers sont troublés. Même si elle inquiète par son audace, cette thèse est stimulante pour notre réseau en cette période difficile qui amène la recherche de solutions novatrices.

Pour illustrer mon propos et pour ceux qui n'étaient pas là l'année dernière, je me permets cette seule citation du discours prononcé devant nous : «C'est la chaleur du brasier social qu'on nous prépare qui leur permettra (les coopératives) de donner leur pleine mesure, j'en suis convaincu. J'espère que les échanges de ces deux derniers jours vous donneront le goût et l'élan de brûler pour une passion nouvelle pour une foresterie durable qui lancera dans l'avenir les aspirations qui vous ont mis au monde».

Robert, même si tu nous forces parfois à ouvrir notre dictionnaire pour bien comprendre ce que tu veux dire, nous t'affirmons aujourd'hui que nous t'aimons beaucoup. Ce

sentiment que nous éprouvons est étroitement lié à ta passion et à l'intérêt que tu portes aux personnes. Ta contribution à la construction d'une véritable identité de coopérateurs forestiers québécois est majeure. Non seulement tu nous permets de comprendre d'où nous venons, mais tu nous aides à réfléchir pour savoir où nous voulons être demain. Voilà pourquoi notre Fédération remet aujourd'hui le mérite coopératif à un sociologue de cœur, monsieur Robert Laplante.

J'invite à venir me rejoindre Robert Laplante et monsieur Michel Roy de Desjardins afin que nous lui remettions ensemble le mérite coopératif 2007.